



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Ligue Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Ain

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du vendredi 04 mai 2018 à 18 heures

* * * * *

Membres présents : Annie DAVID, Agnès TREUVEY, Madeleine GERMAIN, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Gabriel SABELLI, Jean-Pierre BRAVI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Jean-Pierre MARMONT, Bernard CHEVILLOTTE, Jean-Claude VEYRET.

Absentes excusées : Martine MOYNE BRESSAND, Jocelyne BOUVARD

MOT DE LA PRESIDENTE :

« Bonjour à toutes et tous, je vous remercie de votre présence. Je remercie celles et ceux qui ont assuré des délégations ou tenu des tables de marque lors de nos Championnats départementaux jusqu'à ce jour. »

APPROBATION du PV de la REUNION du 23 mars 2018 :

Le compte rendu a été diffusé une 2^{ème} fois car il était incomplet.
Point 6 des questions diverses : il n'y aura plus que 11 parties, 4 (et non 5) en triplettes le matin et l'après-midi. Le déplacement de Roselyne à FREJUS était à titre personnel. Il ne devait donc pas apparaître sur le compte rendu.

LECTURE DU COURRIER POSTAL :

- A.S.C. AMBERIEU : invitation pour le concours des Dirigeants ;
- Thomas GONTHIER : rapport d'incident pour des faits s'étant déroulés le 02 avril à PONT-DE-VAUX ;
- Demande de licences.

LECTURE DES MAILS RECUS :

- Christophe ARSAC : tableau de bord fédéral à compléter et à lui retourner (avec copie à JY PERONNET) ;
- CDOS : lettre ouverte au Préfet de l'Ain en contestation de la baisse de subvention du CNDS ;
- Didier SCHMITT : l'état des Inscriptions pour la coupe de France 2018/2019
- J.Y. PERONNET : convocation pour le prochain stage national jeunes à Valence (pas concerné) ;
- J.P. CARTIER : résultats des Championnats Départementaux à envoyer dans les 48 heures pour mise à jour du site de la Ligue ;
- CNDS : l'invitation pour la réunion qui se tiendra le Mardi 3 avril à 18 h 00
- CDOS : PV de la réunion du Comité Directeur du 20 février ;
- FFPJP : calendrier unique applicable en 2019 validé ; Le mode de qualification devra être respecté (organiser le Championnat départemental avec le champion qualifié au France puis le Championnat régional avec les équipes issues du championnat départemental). En cas de non-respect, il y aurait des sanctions et les Comités concernés n'aurait pas d'équipe au Championnat de France correspondant ;
- CD 33 : documents pour le Championnat de France Triplettes Promotion (transmis à G. SABELLI) ;
- CDOS : baisse des subventions CNDS ;
- FFPJP : compte rendus des réunions du Comité Directeur (23 & 24 février) et du Conseil National (25/02) ;
- CD 73 : documents pour les Championnats de Printemps à BOURG ST MAURICE du 18 au 21 mai ;
- Christophe ARSAC : rapport d'activité du mois de mars ;
- J.J. LAFFORGUE : Documents actualisés des régionaux 2018 du COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES (diffusé aux membres du CD + clubs organisateurs de Régionaux) ;
- CD 38 : documents pour les Championnats Régionaux à GRENOBLE les 02 & 03 jun ;
- J.C. VEYRET : nouvelle composition du bureau du club d'OYONNAX (diffusé à la Présidente du secteur 4) ;
- Christophe ARSAC : animations pétanque estivale pour les centres aérés (diffusé aux Ecoles de Pétanque) ;
- Quomodo : abonnements renouvelés (pack Domaine et pack Giga) ;
- CDOS : Formation « Vie et Trésorerie associatives » les 25 mai & 1^{er} juin à BOURG-EN-BRESSE ;

- X. GRANDE : réponse à notre question relative à l'Article 13 du règlement administratif & sportif ;
- Nathalie TORNEL : aide de l'office de tourisme pour réservations Championnat de France des 07 & 08 juillet à FREJUS ;
- CDOS : motion adoptée le 25 avril lors du Congrès Exceptionnel du CNOSF (diffusé aux membres du CD) ;
- Christophe ARSAC : kit pédagogique pétanque pour les scolaires ;
- CDOS : Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD (diffusé aux membres du CD) ;
- FFPJP : mail relatif au traitement médical des joueuses et joueurs qualifiés pour les Championnats de France (diffusé aux membres du CD) ;

DELEGATIONS & REPRESENTATIONS :

La Présidente et les membres du Comité n'ont eu aucune représentation ou délégation.

DELEGATIONS des CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018 :

Suite à une inversion de délégation et table de marque avec Annie pour le Championnat Triplettes Vétérans, Roselyne assurera la délégation pour le Championnat de France à ALBERTVILLE. Les tableaux modifiés seront rediffusés aux membres du CD.

RETOUR SUR LE QUALIFICATIF BOL D'OR FEMININ du 1^{er} mai :

Le qualificatif pour le Bol d'Or Féminin s'est déroulé à TRAMOYES. L'accueil a été excellent. Par contre, il est dommage que les terrains n'étaient pas délimités.

Voici les résultats et les équipes qualifiées pour la finale régionale de mars 2019 :

- 1- **Corinne PAGE – Muriel DESMARIS – Catherine PERRET de Montluel ;**
- 2- **Josyane MUET – Céline MAGAT – Amélie BALLEFIN de Miribel ;**
- 3- **Sylvie JANTON – Sylvie GOSSELIN – Myriam DESCOLLONGES d'Ambérieu-en-Bugey.**

COMPTE RENDU des CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

1. Doublettes des 07 & 08 avril à MONTREVEL (J.P. BRAVI) :

En masculins, sont champions : **Samuel MANTOUX & Xavier TARDY** de la Pétanque Pontévalloise ;
Vice-champions : **Damien ROZIER & Patrice FAVIER** de la Pétanque Pontévalloise.

En féminines, sont championnes : **Mélanie COLLANGE & Céline MAGAT** de Miribel ;
Vice-championnes : **Kelly CHARAVIT & Audrey FORESTIER** de Meximieux.

2. Tête-à-tête des 14 & 15 avril à ST BENOIT (J. BOUVARD) :

En masculin, champion : **Laurent ANGLESKI** de Miribel ;
Vice-champion : **Cédric MONNET** de Montluel.

En féminine, championne : **Muriel DESMARIS** de Montluel ;
Vice-championne : **Estelle ALLIROT** de Miribel.

3. Triplettes des 21 & 22 avril à LAGNIEU (J.P. MARMONT) :

En masculins, sont champions : **Cédric MURGIA/Roger BOUQUIN/Cédric BERT** de Montluel ;
Vice-champions : **Eric CLERGET/Sébastien LEBLANC/Frédéric AMIEUX** de Montluel.

En féminines, sont championnes : **Josyane MUET/Mélanie COLLANGE/Céline MAGAT** de Miribel ;
Vice-championnes : **Corinne PAGE/Catherine PERRET/Muriel DESMARIS** de Montluel.

4. Doublettes Mixtes des 28 & 29 avril à GEX (J.P. BRAVI) :

Sont champions : **Céline MAGAT et Sébastien BALAYE** de Miribel ;
Vice-champions : **Elodie LALLEMENT et Christian PACCAUD** de Thoissey.

5. Triplettes Vétérans des 02 & 03 mai à OYONNAX (R. BIGOT) :

Sont champions : **Dominique MOUSSU/Roland CHABERT/Michel BUISSON** de Culoz ;
Vice-champions : **Jacques CHABROULIN/Jean-Pierre ONDET/Christian FILLOD** de Tramoyes.

L'arrêt des parties à l'issue des 1/16^{ème} de finale le soir du 1^{er} jour doit être respecté. Seule une réunion de jury peut en décider autrement. Un concours complémentaire l'après-midi ou le lendemain des Championnats est obligatoire.

RETOUR SUR LA COUPE DE FRANCE & LES CHAMPIONNATS des CLUBS (R. BIGOT) :

Coupe de France :

En cadrage départemental, PERONNAS perd contre TRAMOYES. La rencontre s'est déroulée le 06 mai.

Autres résultats :

TREVOUX perd contre FRANCHELEINS 15 à 16.

Championnats des Clubs :

Il manque ½ journée pour les Féminines. Les rencontres se dérouleront le dimanche 1^{er} juillet à NEUVILLE/AIN à 14 heures.

POINT FINANCIER :

Madeleine nous fait part du solde des recettes qui s'élève à 115 000 euros (arrondi) et des dépenses pour 65 326 euros (arrondi). Nous souhaitons transférer notre compte de la Caisse d'Epargne de PONT D'AIN à celle d'AMBERIEU, mais elle n'est pas intéressée. Madeleine va voir avec la Banque Populaire. Jean-Luc BRIEL fournira les tenues aux joueuses et joueurs pour les Championnats de France. Par contre, si une joueuse ou un joueur est qualifié(e) pour plusieurs Championnats de France, elle (il) n'aura qu'une seule tenue. En compensation, nous lui donnerons 50 % du prix de la tenue en indemnité supplémentaire.

CALENDRIER UNIQUE des CHAMPIONNATS 2019 :

Il a été validé par la FFPJP. Si les dates correspondent à peu près à celles de notre Comité départemental, en revanche les qualificatifs par catégories seront ceux des Championnats de France.

Trois de nos Championnats départementaux ne qualifient pas à un Championnat de France. C'est le cas pour le Doublette jeunes qui sera couplé avec le Triplette Jeu Provençal le dimanche 21 avril 2019. Le Doublette Vétérans sera organisé les 4 et 5 septembre 2019. Le Triplette Mixte sera organisé les 21 et 22 septembre 2019 avec le Tête-à-tête Jeunes le dimanche 22 septembre.

Des Clubs se sont déjà engagés pour organiser des championnats 2019, la Présidente leur enverra un courriel pour savoir s'ils maintiennent leur engagement au vu des dates et des couplages imposés.

A ce jour, ne sont pas demandés :

Le Doublette masculin qui sera doublé du Tête-à-tête Féminin les 6 et 7 avril 2019.

Le Triplette Vétérans qui devra être organisé les 24 et 25 avril 2019.

Le Doublette féminin qui sera doublé du Tête-à-tête Masculin les 27 et 28 avril 2019.

Le qualificatif au Mini Bol d'Or Féminin régional est fixé au 1^{er} mai 2019.

INFOS & QUESTIONS DIVERSES :

1. **Médailles relatives au Diplôme d'Honneur Départemental** : une médaille a été remise à Josette CAILLOT lors du Championnat Triplettes de LAGNIEU. La médaille pour Bertrand MILLON de TREVOUX a été donnée à Agnès TREUVEY qui lui remettra lors d'une réunion.
2. **Concours inscrits au calendrier** : il est vrai que le contenu des annonces de concours n'a pas été vérifié. C'est pour cela qu'il y a des erreurs involontaires faites par les Dirigeants de clubs. Si une somme est annoncée sur un concours, limité ou non, elle doit être distribuée quel que soit le nombre d'équipes.
Le 14 juin, le concours à OYONNAX est un concours Doublettes VETERANS, et non un concours doublettes. Il en est de même pour le concours du 11 octobre après-midi à OYONNAX, qui est un concours Doublettes VETERANS, et non un concours doublettes. Le 22 juillet, le concours de l'après-midi à CULOZ se déroulera en A/B et non par poules.
3. **Récompenses** : un rappel sera envoyé aux clubs pour que les demandes parviennent à la Présidente avant le 15 juin.

4. Délégations et Arbitrage pour les Régionaux :

A MONTLUEL, Jean-Pierre BRAVI sera le délégué ; Georges MALLET et Thomas GONTHIER arbitreront.

A MIRIBEL, Annie DAVID sera la déléguée, avec Madeleine GERMAIN ; Claude MASTROMATTEO et Thomas GONTHIER arbitreront.

A NANTUA, Annie DAVID sera la déléguée ; Frédéric DELAUNE et Thomas GONTHIER arbitreront.

5. Jean-Pierre BRAVI nous informe qu'il a racheté un pantalon, le sien étant trop petit. Les membres du Comité sont d'accord pour qu'il lui soit remboursé.
6. Pour le Championnat départemental Triplettes Promotion à PERONNAS, il y aura 2 sites. Georges prendra une partie des poules sur papier et les résultats seront ensuite enregistrés sur l'ordinateur. Le montant maximum des frais d'engagement pour les compétitions départementales par joueur ou joueuse est fixé par la FFPJP. Il est actuellement de 4 euros pour un concours. La Présidente a envoyé un mail à la FD pour savoir si ce montant s'applique pour un concours A/B ou A/B/C. La réponse faite par le directeur administratif prête à sourire, car il a confondu montant des inscriptions et répartition des indemnités. Par conséquent, le Comité directeur dit de s'en tenir aux montants précisés en page 12 du calendrier départemental.
7. Les coordonnées du nouveau club du Tiret seront transmis à Gaby et Jean-Pierre BRAVI.

Prochaine réunion : Mercredi 20 Juin 2018 à 18 Heures au siège

Le Rapporteur,

Georges MALLET

La Présidente,

Annie DAVID